

Décision

Générale

colonial

Décision n° 57-421-1931

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
10 décembre 1931

Numéro JO
n° 421 du 31/12/1931

Date du numéro
31 décembre 1931

TEXTE INTÉGRAL

M. Bodin (Clément), adjoint principal de classe exceptionnelle des services civils après deux ans, du 3 mai 1929, qui réunit les conditions d'ancienneté et de séjour colonial exigées par l'article 6, paragraphe B, de l'arrêté du 26 avril 1928, passe automatiquement à l'échelon après quatre ans à compter du 19 novembre 1931.